



Traité Nedarim

Michna 1 - Chapitre 10

נערה מאורסה, אביה ובעלה מפירין נדריה. הפר האב ולא הפר
הבעל, הפר הבעל ולא הפר האב אינו מופר; ואין צריך לומר,
שיקיים אחד מהן.

Les vœux d'une fille fiancée seront annulés par son père et son fiancé (ensemble). Si le père seul les a annulés sans le concours du futur, ou si ce dernier seul les a annulés sans le père, il n'y a pas d'annulation ; et il va sans dire qu'il suffit du maintien par l'un d'eux pour confirmer les vœux de la fille.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions